

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28742**

Intitulé

Technicien d'études en génie climatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Lycée Maximilien Perret - GRETA MTI 94

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Proviseur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227n Etudes et dessin d'installations de génie climatique, d'installations sanitaires et de chauffage du bâtiment

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien d'études en génie climatique prend part à l'élaboration des études techniques de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation/ désenfumage, de climatisation, de réseaux sanitaires.

Il exécute les calculs, les relevés, les schémas et les plans nécessaires à la réalisation des installations et intègre les contraintes réglementaires liées notamment à la performance énergétique des bâtiments.

Liste des activités visées par le titre:

Sous le contrôle du chargé d'affaire ou du responsable hiérarchique :

Réaliser des schémas de principe d'installations de puissance moyenne et de technicité courante

Réaliser des plans d'exécution d'installations de puissance moyenne et de technicité courante

Évaluer les besoins

Déterminer des réseaux de fluides (eau, air, vapeur)

Sélectionner et implanter les principaux composants

Participer au suivi du chantier

Préparer l'offre de prix

Les capacités attestées :

Réaliser un schéma à main levée à partir d'un relevé sur site et d'éléments de descriptif de l'installation

Produire un schéma définitif aux instruments sur planche à dessin

Produire un schéma définitif sur logiciel professionnel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O)

Décoder un plan d'architecte ou de génie civil pour anticiper les difficultés d'implantation des matériels et des réseaux

Proposer au chargé d'affaire des solutions d'implantation compatibles avec la structure du bâtiment

Réaliser des dessins de détails d'exécution à main levée

Réaliser des plans d'exécution sur planche à dessin aux instruments

Réaliser des plans d'exécution sur logiciel professionnel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O.)

Collecter des éléments nécessaires à la réalisation de l'étude

Contribuer au dimensionnement des composants d'installations climatiques :

Prendre en compte les principales normes et réglementations des domaines techniques concernés

Proposer la sélection et l'implantation des composants d'installations climatiques

Proposer le tracé des réseaux de distribution

Communiquer avec son supérieur pour rendre compte ou demander un appui

S'organiser et respecter les délais

Vérifier que l'installation exécutée est conforme au cahier des charges et aux exigences propres aux équipements

Vérifier que les plans d'exécution sont conformes à l'installation réalisée

Effectuer les mesures courantes pour apprécier les performances d'une installation

Identifier les différents intervenants pour participer efficacement au suivi du chantier

Assurer une communication régulière avec le client ou son représentant et les responsables des autres corps d'état

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien d'études en génie climatique peut exercer :

* - dans le service études/travaux d'une TPE ou PME, l'activité porte sur des installations collectives de petite et moyenne importance et de technicité courante

* - dans un bureau d'études techniques, l'activité porte sur des installations collectives d'importance moyenne et de technicité courante

* - dans une entreprise artisanale d'installation, l'activité porte essentiellement sur des installations individuelles

Selon l'entreprise, le champ d'activité pourra recouvrir :

* - le chauffage et la plomberie sanitaire

* - la ventilation et la climatisation

* - la production de plans sur DAO

* - l'ensemble de ces spécialités

Dessinateur, Dessinateur projeteur, Dessinateur d'études, assistant Chargé d'études, Technicien d'études en génie climatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Après un parcours de formation, la certification repose sur trois composantes :

- * - un contrôle permanent en cours de formation. Les compétences acquises sont évaluées lors des travaux effectués dans les différents modules de formation et les études de cas en situations professionnelles reconstituées,
- * - des épreuves écrites de fin de formation. Epreuves à caractère technique (dessin, chiffrage, calculs d'installations) permettant d'évaluer la capacité du candidat à mener à bien en temps limité l'étude complète d'une installation courante;
- * - un entretien avec le jury pour la présentation du rapport d'activité

En Validation des Acquis de l'Expérience,

le jury (professionnels/formateurs) examine de façon approfondie un dossier écrit, présenté oralement par le candidat et décrivant son parcours, son expérience professionnelle et ses activités.

Les unités constitutives de la certification correspondent aux trois activités du métier de technicien d'études en génie climatique :

1/ l'exécution de plans et de schémas d'installations de génie climatique

2/ les études d'exécution, le chiffrage et le suivi de chantier d'installations de chauffage et sanitaires.

3/ les études d'exécution, le chiffrage et le suivi de chantier d'installations de ventilation et de climatisation.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé par un professionnel et se compose de 7 personnes dont une majorité de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est présidé par un professionnel et se compose de 7 personnes dont une majorité de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		1 professionnel représentant des salariés, 1 professionnel représentant des employeurs 2 membres du G.E.F.En : le président ou son représentant et un formateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, modifié par l'arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'études en génie climatique" avec effet au 19 janvier 2017, jusqu'au 05 août 2020.

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'études en génie climatique" avec effet au 14 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1997.

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

Contact e-mail : gefen@wanadoo.fr

<http://www.gefen.org>

Lieu(x) de certification :

Groupement d'établissements de formation à l'énergie (GEFEN) - Lycée Polyvalent Maximilien Perret Place San Benedetto Del Tronto BP 56

94142 ALFORTVILLE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Technicien d'études en génie climatique